

### Sommaire

- ✚ **Edito :** Ne touchez pas à nos congés !
- ✚ **FEMMES :** Une drôle conception du rôle des femmes à ST.
- ✚ **RISQUES :** Grenoble traite le mal au travail.
- ✚ **VERITE :** Pascale Pistorio rappelle Bozzoti à l'ordre.
- ✚ **CAEN :** La CGC au secours de la direction.
- ✚ **ENQUETE :** « Dialog + : le retour »
- ✚ **EMPLOI :** Jeunes diplômés promotion 2008 : moins d'embauches, moins de CDI.
- ✚ **COUT :** Il n'y a pas de petite économie...
- ✚ **CHSCT :** Une nouvelle équipe s'est mise en place.
- ✚ **C'est sûr, ça énerve :** Jetons de présence de nos dirigeants et paradis fiscaux.

**Edito - Edito - Edito - Edito - Edito - Edito -**

### **NE TOUCHEZ PAS A NOS CONGES !**

La direction nous a présenté une note où elle prévoit la fermeture de tous les services lors des semaines 52 et 53.

Or la direction a déjà mis beaucoup de contraintes sur les congés en 2009, et beaucoup de salariés vont se retrouver sans suffisamment de jours de congés payés pour satisfaire cette note. Au total, pour des motivations purement financières, la direction empiète de plus en plus sur les droits des salariés et leur vie privée.

Les élus CGT considèrent qu'il s'agit en fait d'une fermeture de site, imposant le fractionnement des congés et nécessitant l'avis conforme des Délégués du Personnel. Nous avons demandé à la direction de prévoir, de manière satisfaisante pour les salariés, le cas des personnes ne disposant pas d'assez de jours de congés légaux (conditions de travail correctes, octroi de jours de congé supplémentaires, ...).

Quoi qu'il en soit, au vu des motivations de la direction et des problèmes créés pour les salariés, les délégués CGT ont donné un avis négatif lors de la réunion des délégués du personnel du 05/10/09.

Par ailleurs, un courrier intersyndical a été adressé à l'Inspecteur du Travail qui s'est spécialement déplacé le 16 Octobre pour rencontrer la direction et les élus sur cette question.

A l'issue de cette visite, l'Inspecteur du Travail a adressé un courrier à la direction rappelant la législation sur les congés payés, l'obligation pour l'employeur de fournir du travail ce qui exclut tout recours au congé sans solde qui n'existe pas légalement, l'obligation pour l'employeur de respecter les accords sur le CET.

En conséquence, concernant « les pressions exercées par certains managers pour contraindre les salariés qui travaillent sous leur autorité hiérarchique à prendre des congés », l'inspecteur du travail demande à la direction « de porter une attention à cette situation et de faire en sorte qu'elle cesse ».



## FEMMES

### Une drôle conception du rôle des femmes à ST.



Un collègue nous a fait parvenir la photo ci-contre, représentant des jeunes filles dans un stand de promotion de nos composants électroniques lors d'un salon.

A l'heure où l'on parle de l'égalité hommes/femmes, d'éthique, de lutte contre les discriminations, nous avons là un exemple pour le moins choquant de la conception rétrograde de nos dirigeants quant au rôle et à la place des femmes dans ST&STE.

## RISQUES

### Grenoble traite le mal au travail.

« Depuis plusieurs semaines, une actualité dramatique rattrape les initiateurs de ce projet culturel.

De nombreux suicides dans les entreprises viennent en effet témoigner de la montée de la souffrance au travail. Une souffrance que le sociologue Christophe Desjours met en relation avec celle vécue par les chômeurs. Exclues contre leur gré de l'univers professionnel et touchés dans leurs conditions de vie, ils le sont aussi dans leur dignité, tout comme les salariés « malades du travail ». L'exposition « **Rompre le silence, mémoires de chômeurs et de précaires** » vient secouer l'indifférence qui gagne notre société, amenée depuis une vingtaine d'années à banaliser l'injustice et à trouver normal l'insupportable.

De même, le film de Jean-Michel Carré évoque la mutation profonde des conditions de travail et leur impact sur la santé psychique et mentale des hommes. Dans ce contexte de crise, ce mal-être, jusque-là occulté, remonte à la surface avec une grande puissance.

Travailler oui, mais la « valeur-travail » chère à tous les libéralismes, doit-elle faire oublier la question humaine ? Nous pensons que non, et grâce à la littérature, au cinéma, grâce à la réflexion collective, il s'agit bien de dénoncer ce processus de déshumanisation qui pousse les êtres à bout. Et de montrer, bien évidemment, des voies de résistance. »

Le collectif d'organisation.

Vous pouvez trouver le programme sous :

<http://www.bm-grenoble.fr/culture/2009/10-6-11-28.htm>



## VERITE

### Pascale Pistorio rappelle Bozzoti à l'ordre.



Dans un article de EETimes du 05/10/2006, notre ancien CEO se permet de rappeler quelques vérités que nos nouveaux dirigeants semblent méconnaître :

« *The CEO is the custodian of the company's assets. If you make decisions to please the financial community for the next quarter you are wrong. You have to think of your company as an on-going concern* »



## COUT

### Il n'y a pas de petite économie...

Au Maroc, la direction ne manque pas d'imagination. Ci-dessous un plan d'action « made in ST » :

#### Achievements / Decisions / Informations

Spare cell phone for missions : Site Mgmt refusal.

Alternative : Take personal cell phones and buy sim cards in visited countries.

C'est sympa pour les Marocains, ils doivent acheter des cartes SIM à l'étranger et utiliser leur téléphone portable pour des fins professionnelles. Une belle économie de frais pour l'entreprise !

## CHSCT

### Une nouvelle équipe s'est mise en place.

Les élus du Comité d'Etablissement (CE) et des Délégués du Personnel (DP) ont été convoqués fin septembre pour procéder à l'élection du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). Au préalable, les délégués CGT ont rencontré leurs homologues CGC/CFDT pour convenir de présenter une liste commune en appliquant la proportionnalité résultante des élections. C'est donc sans surprise que tous les candidats présentés ont été élus :

- Y. Berthon, C. Mathelet, S. Anzallo, AL Rizzi, K. Leger, O. Guillaume pour la CGT

- R. Bronner, S. Salmon, C. Tegny, pour la CGC et Y. Marrant, S. Arribert pour la CFDT

Le 14 octobre s'est tenue la première réunion plénière durant laquelle les élus ont désigné leur nouveau secrétaire : Y. Berthon, et secrétaire adjoint : C. Mathelet.

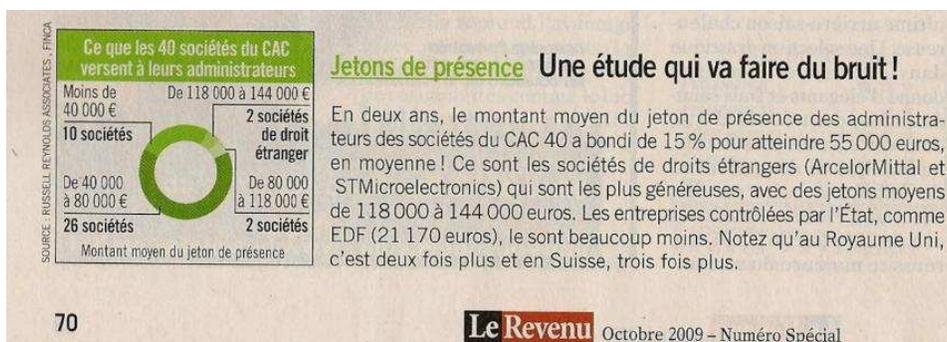
A noter que la demande des syndicats d'élargir à plus de 13 élus le CHSCT pour tenir compte du travail à faire et de la croissance des effectifs du site, a été refusée par la direction.



### C'est sûr, ça énerve...

#### Jetons de présence de nos dirigeants et paradis fiscaux.

ET voilà, ça continue, d'un côté des dirigeants qui mettent une pression incroyable sur nos congés, nos salaires, nos investissements, nos missions et de l'autre, ces mêmes individus qui s'en foutent plein les poches à la moindre occasion :



Pour ce qui est des revenus du nouveau dirigeant de STE en 2008, jackpot ! 769 913 \$ de revenu global sans compter les stock-options valorisées à 776 989 \$.

Combien gagne-t-il chez

STE ? On ne sait pas, mais cela doit être du même ordre. Souvenons-nous des 2 554 133 \$ de M. Bozotti en 2008....

C'est dans ce contexte que la CGT, la CFDT, Solidaires, le SNUI, le CCFD, Ofam France / Agir ici, Attac, ainsi que les organisations de « la Plateforme contre les paradis fiscaux et judiciaires » s'associent pour lancer la campagne de mobilisation citoyenne et syndicale « **Stop paradis fiscaux** ».

La totalité des banques françaises et des entreprises du CAC 40, comme la plupart des multinationales des pays du G20, ont des filiales dans les paradis fiscaux. Sans la présence de ces filiales, les paradis fiscaux n'existeraient plus. La campagne « **Stop paradis fiscaux** » appelle les gouvernements des pays du G20 à :

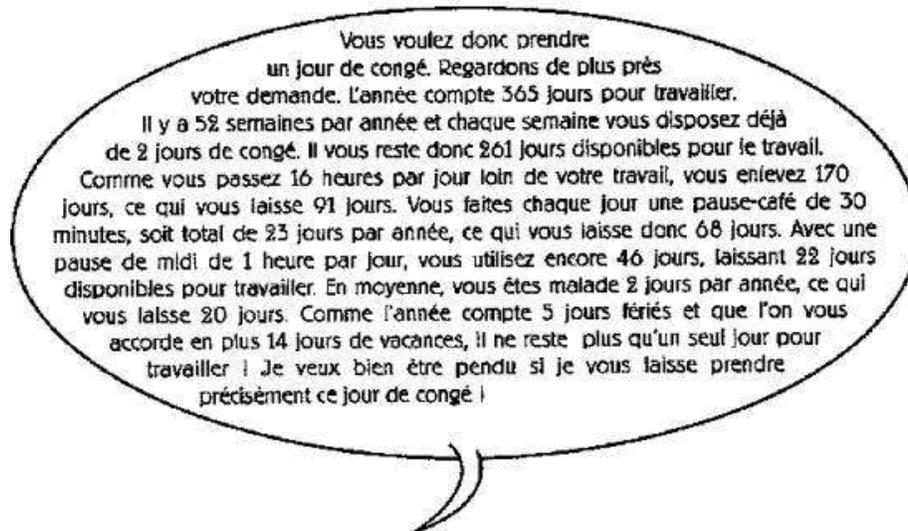
- dresser une nouvelle liste exhaustive des paradis fiscaux et judiciaires, selon de nouveaux critères (fiscalité, blanchiment, régulation financière) ;
- prendre des sanctions à l'encontre des paradis fiscaux et de leurs utilisateurs, notamment en taxant les flux en direction ou en provenance de ces territoires ;
- obliger les utilisateurs des paradis fiscaux, banques et entreprises multinationales, à rendre des comptes.



Chacun(e) est invité(e) à signer l'appel « **Stop paradis fiscaux** », en ligne à l'adresse : <http://www.stoppardisfiscaux.fr>

**...mais avec l'humour, y'a de l'espoir**

## un jour de congé



Vous voulez donc prendre un jour de congé. Regardons de plus près votre demande. L'année compte 365 jours pour travailler. Il y a 52 semaines par année et chaque semaine vous disposez déjà de 2 jours de congé. Il vous reste donc 261 jours disponibles pour le travail. Comme vous passez 16 heures par jour loin de votre travail, vous enlevez 170 jours, ce qui vous laisse 91 jours. Vous faites chaque jour une pause-café de 30 minutes, soit total de 23 jours par année, ce qui vous laisse donc 68 jours. Avec une pause de midi de 1 heure par jour, vous utilisez encore 46 jours, laissant 22 jours disponibles pour travailler. En moyenne, vous êtes malade 2 jours par année, ce qui vous laisse 20 jours. Comme l'année compte 5 jours fériés et que l'on vous accorde en plus 14 jours de vacances, il ne reste plus qu'un seul jour pour travailler ! Je veux bien être pendu si je vous laisse prendre précisément ce jour de congé !

